



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 26/03/19

Reçu en Préfecture le : 26/03/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 mars 2019
D - 2019/45

Aujourd'hui 25 mars 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h30 et Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Benoit MARTIN

Cotisations aux organismes, Année 2019 - Délibération cadre - Décision - Autorisation

Monsieur Nicolas FLORIAN, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours des précédents exercices, la Ville de Bordeaux a fait le choix d'adhérer à différents organismes au regard de l'intérêt que représente leurs activités pour la ville. Ces décisions, qui faisaient l'objet de délibérations spécifiques, sont reprises depuis l'année 2017 dans un rapport permettant notamment d'entériner l'actualisation de la cotisation requise.

Depuis 2017 il vous est donc proposé de délibérer annuellement sur le versement des cotisations de manière à réaffirmer l'intérêt de l'adhésion aux organismes concernés pour la Ville de Bordeaux et à prendre en compte les évolutions de cotisations correspondantes.

Le tableau annexé à la présente délibération recense l'ensemble des organismes pour lesquels la Ville de Bordeaux cotiserait au titre de l'exercice 2019. Par rapport à l'année 2018 les principales évolutions sont les suivantes :

Année	Nombre d'organismes	Montant
2018	71	416 354 €
2019	70	423 707 €
Evolution	- 1,4 %	+ 1,77 %

Pour 2019, le nombre d'organismes pour lesquels une cotisation sera versée reste relativement stable passant de 71 structures à 70 (soit -1,4%). Toutefois, le montant total des cotisations qui sera versé au titre cet exercice est en légère augmentation de 1,77% par rapport à 2018, passant de 416 354 € à 423 707 €.

S'agissant des nouvelles adhésions, 3 organismes sont concernés, représentant un montant global de 699 € :

- Cinémathèque du documentaire : Groupement d'intérêt public porté par l'action commune de nombreux acteurs institutionnels et associatifs sur le territoire, la Cinémathèque du documentaire a pour mission de contribuer au recensement et à l'identification des œuvres, de favoriser leur circulation, de mettre en valeur les différentes actions d'un réseau de lieux de diffusion dans toute la France. L'adhésion permet de bénéficier d'aides financières pour des projets d'animations autour du film documentaire et d'accéder à un catalogue de films documentaires dont les droits ont été négociés.

La cotisation 2019 pour cet organisme s'élève à 100 €.

- Réseau des acteurs de l'histoire et de la mémoire de l'immigration (RAHMI) : Réseau constitué en 2007 pour œuvrer à la connaissance et la reconnaissance de l'histoire et de la mémoire de l'immigration afin d'en faire évoluer les représentations, de combattre les préjugés et de renforcer les principes du « vivre ensemble ». Insertion au sein de ce réseau en cohérence avec le projet scientifique et culturel du Musée.

La cotisation 2019 pour cet organisme s'élève à 20 €.

- Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) : La mission de ce réseau est de soutenir et d'accompagner ses adhérents, de les faire connaître et reconnaître sur les territoires, comme des lieux privilégiés de soutien, d'accompagnement, d'autonomisation et de mise en synergies des associations. Il favorise également les échanges entre ses membres. Il agit en encourageant la mutualisation de ressources, de compétences ainsi que la formation des acteurs et partenaires publics ou privés, en élaborant des propositions visant à améliorer la visibilité et l'efficacité de l'action

associative. Enfin, il porte une parole contributrice venant de tous ses membres, et se fait le relais de leurs préoccupations et propositions auprès des pouvoirs publics nationaux (ministères, financeurs...) et des partenaires (mutuelles, fondations, Mouvement Associatif, collectifs...).

C'est une nécessité pour la Ville de pouvoir échanger avec ses homologues sur les stratégies en direction du monde associatif et d'échanger professionnellement sur les évolutions en cours ou à venir du tissu associatif. C'est aussi une opportunité pour Bordeaux de se faire connaître dans ce cercle d'acteurs et faire reconnaître ses politiques publiques en faveur des associations du territoire.

La cotisation 2019 pour cet organisme s'élève à 579 €.

En regard de ces nouvelles adhésions, il est proposé de ne plus procéder au versement des cotisations pour les 4 organismes ci-dessous, à savoir :

- Documentaire sur Grand Ecran,
- EFAS (au moins en cotisation),
- IDDAC,
- Union nationale Familles et Amis personnes malades.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- Approuver l'adhésion de la Ville de Bordeaux aux 3 nouveaux organismes présentés dans le présent rapport,
- Approuver la reconduction de l'adhésion de la Ville de Bordeaux auprès des associations et des différents organismes présentés en annexe de la présente délibération,
- Autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les dépenses correspondantes au versement des cotisations seront imputées en fonction des domaines concernés sur le budget 2019, au chapitre 011 – compte 6281.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 25 mars 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

VILLE DE BORDEAUX - COTISATIONS AUX ORGANISMES 2019 - ANNEXE

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Cotisations 2019
CABINET	BX- A Communication	APACOM	526,80
		COMMUNICATION PUBLIQUE	470,00
	BX- A Rel. internationales	A.I.M.F.MAIRES RESPONSABLES METROPOLES FRANCOPHONES	6 920,00
		SO COOPERATION	1 500,00
EDUCATION, SPORTS ET SOCIETE	BX- E Dir. Vie ass. Enfance	CITÉS UNIES FRANCE	14 824,00
		COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM	1 000,00
	BX- E Vie sportive	UNICEF	200,00
		RNMA	579,00
		ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU SPORT	1 730,00
AFFAIRES CULTURELLES	BX- F Base sous marine	WAC	50,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	150,00
	BX- F Conserva. Nat. Région	ANPAD	30,00
		HALLE DES DOUVES	30,00
		CONSERVATOIRES DE FRANCE	170,00
		INSTITUT DEP DEVELOP ARTIST CULTUREL (IDDAC)	<i>non reconduit</i>
	BX- F Dir. Etab. Culturels	SITES ET CITES REMARQUABLES DE France	4 800,00
		FRENCH REGIONAL AMERICAN MUSEUM EXCHANGE	6 500,00
		FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION AQUITAINE	1 100,00
	BX- F Dir. Jardin botanique	BOTANIC GARDEN CONSERVATION INTERNATIONAL	575,00
		CONSERVATOIRE BOTANIQUE SUD-ATLANTIQUE	1 360,00
		CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE	60,00
		ICOM	620,00
		JARDINS BOTANQUES DE FRANCE ET DES PAYS FRANCOPHONES	160,00
		SOCIETE NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE (SNHF)	351,00
		AMCSTI	180,00
		ARBA NA	130,00
		STE BOTANIQUE DU CENTRE OUEST	70,00
	BX- F Dir. Lecture publique	ABELOS ASSOCIATION	150,00
		HALLE DES DOUVES	30,00
		BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION - EUREKOI	450,00
		ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE (ABF)	280,00
		COMITÉ FRANÇAIS DU BOUCLIER BLEU	190,00
		ASSOCIATION POUR LA COOPERATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION MUSICALE	70,00
		DOCUMENTAIRE SUR GRAND ECRAN	<i>non reconduit</i>
		CINEMATHEQUE DU DOCUMENTAIRE	100,00
		IMAGES EN BIBLIOTHEQUES	420,00
		RESEAU CAREL	60,00
		FEDERATION DES MAISONS D'ECRIVAINS	100,00
		STE INTERNATIONALE DES AMIS DE MONTAIGNE	38,00
		UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES	<i>non reconduit</i>
	BX- F Musée Art Contemp. CAPC	ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	7 600,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	150,00
		WAC	50,00
		ICOM	620,00
	BX- F Musée Arts Décoratifs	ICOM	620,00
		WAC	50,00
		ASSOCIATION VIDEOMUSEUM	920,00
	BX- F Muséum histoire nat.	ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	150,00
		AMCSTI	350,00
		ICOM	620,00

	DIRECTIONS	ORGANISMES	Cotisations 2019
AFFAIRES CULTURELLES	BX- F Musée d'Aquitaine	FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET MUSÉES DE SOCIÉTÉ	950,00
		ASSOCIATION REGIONALE DES GRANDS ACTEURS DU TOURISME NOUVELLE AQUITAINE	350,00
		FRENCH LINES	120,00
		RESEAU AQUITAIN POUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION (RAHMI)	20,00
		ICOM	740,00
	BX- F Musée des Beaux Arts	CLUB DES ENTREPRISES DE MERIADECK	100,00
		WAC	50,00
		COMITE FRANCAIS D'HISTOIRE DE L'ART	20,00
		ICOM	620,00
		ASTRE (ex RESEAU FUSEE)	150,00
SOLIDARITES ET CITOYENNETE	BX- O Dir. Dév. social	FORUM FRANCAIS POUR LA SECURITE URBAINE	5 440,00
		FRANCE MEDIATION	1 000,00
		GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC FONDS SOLIDARITE LOGEMENT	107 538,90
		ODAS	2 980,00
		RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE	750,00
		INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DSU	600,00
	BX- O Dir. Pôle seniors	RESEAU FRANCOPHONE VILLE AMIES DES AINES	1 200,00
		RESEAU FRANCAIS DES VILLES SANTE DE L'OMS	1 270,00
	BX- O Gestion DGSC	ASSOCIATION MEDIATEURS COLLECTIVITES TERRITORIALES - AMCT	200,00
		INSTITUT DES AFRIQUES	1 000,00
EUROPEAN COALITION OF CITIES AGAINST RACISM (ECCAR)		1 000,00	
HAUTE QUALITE DE VIE	CAC Lycée horticole	UNION NATIONALE RURALE EDUCATION PROMOTION (UNREP)	7 200,00
	CAD Dir énergie écolo dév	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ECLAIRAGE	4 000,00 1 084,00
VALORISATION DU TERRITOIRE	DBD Dir urba pat paysages	ABFPM - ASSOCIATION DES BIENS FRANCAIS PATRIMOINE MONDIAL	3 000,00
		CAUE (CONSEIL ARCHITECT URBANI ENVIRON 33)	500,00
		I.C.O.M.O.S.	1 850,00
		ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL	8 737,88
	DBC2 Serv. Rénovation Urbaine	COM'PUBLICS	1 204,00
	DCA Dir dév économique	ALLIANCE NATIONALE DES VILLES D'INNOVATION POUR L'EMPLOI	6 701,29
		INVEST IN BORDEAUX	76 225,00
		NOS QUARTIERS ONT DES TALENTS	8 970,00
		DIGITAL AQUITAINE - CLUB COMMERCE CONNECTE	6 000,00
	DCE Dir coop. partenariats	AFCCRE	9 929,00
EUROCITES		8 150,00	
SECRETARIAT GENERAL	IAC Service coord appui	ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE	63 957,50
		FRANCE URBAINE	32 996,00
TERRITOIRES	HAB - D Dir. prévention	EFAS	non reconduit
		TOTAL	423 707